AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement # 420-24 modifiant le règlement de zonage # 290-06

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 4 mars 2024, le Conseil de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le projet de règlement intitulé « Premier projet de règlement # 420-24 modifiant le règlement de zonage # 290-06 ».

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 8 avril 2024**,** à compter de 19h00, à l'édifice municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel, situé au 510, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel. L'objet du projet de règlement est de créer une nouvelle zone résidentielle R-6 à même la zone R-4 et d'autoriser dans cette nouvelle zone des habitations unifamiliales, bifamiliales et multifamiliales, les services personnels et professionnels, les infrastructures publiques légères ainsi que les parcs et espaces verts.

La zone R-4 est visée par ce projet de règlement. Cette zone est délimitée au nord par la limite de la Ville de Sorel-Tracy, au sud par les propriétés situées du côté nord de la rue Jean-Paul Rioux, à l'est par la Rivière Richelieu et à l'ouest par la limite arrière des propriétés situées du côté ouest du chemin des Patriotes, en excluant les propriétés situées du côté nord de la rue Pierre. L'illustration de la zone R-4 peut être consultée au bureau municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel.

Au cours de l'assemblée, le Conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel, situé au 498, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, aux heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi, de 8h00 à 16h30 ainsi que sur le site internet de la municipalité au :
http://saintevictoiredesorel.qc.ca/municipalite/index.php/municipalite/avis-publics-et-projets-de-reglements.html

Le projet contient des dispositions propres à un règlement d'approbation référendaire.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 5ème jour du mois de mars de l'an deux mille vingt-quatre.

Stéphanie Dumont
Directrice générale
Greffière-trésorière